Nations Unies A/70/808

Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2016
Français
Original : russe

Soixante-dixième session
Point 70 a) de l'ordre du jour
Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée : élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Lettre datée du 30 mars 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la communication que la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie a adressée aux parlements des États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 70 a) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) V. **Churkin**

16-06593 (F) 220416 250416

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 30 mars adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie – sixième législature

Communication datée du 18 mars 2016 adressée aux parlements des États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Les députés de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie constatent avec indignation que les héritiers de l'idéologie fasciste en Lettonie et leurs mentors, y compris à Bruxelles, ont une nouvelle fois tenté de justifier le nazisme et d'élever au rang de héros les criminels de guerre nazis et leurs complices.

Le 16 mars 2016, un défilé d'anciens combattants lettons de la Waffen-SS ayant livré bataille à la coalition antihitlérienne, organisé périodiquement, s'est tenu à Riga, capitale de la Lettonie, qui est l'un des États de l'Union européenne adhérant, en théorie, aux idéaux, objectifs et principes de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, notamment dans le domaine de la lutte contre le néonazisme sous toutes ses formes et manifestations. Les participants à cette commémoration comptaient non seulement d'anciens SS, ainsi que leurs héritiers spirituels, à savoir des militants de partis et mouvements marginaux néonazis et nationalistes des États baltes, mais aussi, ce qui est le plus inquiétant, des représentants de partis représentés au Parlement letton.

Les organisateurs de cette manifestation ont fait preuve d'un cynisme particulier en choisissant de commémorer les événements du 16 mars 1944, date à laquelle des éléments de la légion lettone, qui exerçaient jusqu'alors des fonctions d'appui et de police et qui étaient notamment chargés de la répression et de la défense des camps de concentration fascistes, ont pour la première fois ouvert le feu contre les troupes de l'Armée rouge dans la région de Pskov.

Les tentatives de justification des crimes commis par les anciens combattants lettons de la Waffen-SS consistant à faire croire qu'en combattant aux côtés de l'Allemagne hitlérienne ceux-ci auraient eu pour mission de libérer le pays sont une hérésie, font fi de l'histoire et sont totalement infondées.

Le Tribunal de Nuremberg, dont les décisions sont irréfutables, a posé un ensemble de principes fondamentaux du droit international contemporain et a expressément fait valoir que toute personne ayant fait partie de l'organisation SS, y compris de la Waffen-SS, devait être condamnée.

Les députés de la Douma d'État sont persuadés que cette manifestation cynique et entachant la mémoire des millions de victimes des bourreaux SS n'aurait pu avoir lieu si l'Union européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, dont la Lettonie est membre, n'avaient pas fermé les yeux et si les politiciens d'Europe et des États-Unis d'Amérique qui tentent de se servir de l'héritage politique nazi dans leur campagne actuelle contre la Russie n'avaient pas apporté leur soutien tacite.

La Douma d'État exhorte les parlements des États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à condamner les actes des autorités lettones, qui se placent, au fond, du côté des anciens SS et de leurs partisans, et à unir leurs efforts pour défendre les idéaux pour lesquels des millions de soldats de la coalition antihitlérienne ont sacrifié leur vie pendant la Deuxième Guerre mondiale.

À l'heure du soixante-dixième anniversaire de la prononciation du jugement du Tribunal de Nuremberg, cette exhortation est une manière de tirer la sonnette d'alarme, de rappeler les enseignements tirés de la guerre et de prévenir ses instigateurs.

Le Président de la Douma d'État
de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie
(*Signé*) S. E. **Narychkine**